Brèves Municipales n°23

Le Mot du Maire

La période estivale se termine et pour une majorité d'entre vous les vacances aussi.
La crise sanitaire actuelle et les mesures de prévention et de protection sanitaires continuent de modifier le fonctionnement de la vie publique et relationnelle. Cependant, les associations reprennent peu à peu leurs activités, le Comité des Fêtes organise une fête « simplifiée » qui permettra malgré tout des moments de rencontre et partage.

Cette année, 104 enfants ont repris le chemin de l'école, avec les enseignantes ainsi que le personnel communal des services périscolaires et cantine, à qui je renouvelle toute ma confiance pour cette année 2021/2022.

Le contexte sanitaire nous oblige à rester vigilants pour nos enfants mais aussi pour nos aînés. Soyons prudents et solidaires face à cette épidémie.

Je vous souhaite à tous une excellente rentrée.

Corinne HAU
Maire de BOUGARBER

INFO TAXE FONCIÈRE

Le gouvernement a décidé une réforme de la fiscalité locale pour compenser la perte des ressources induites par la suppression de la taxe d'habitation. La présentation de la taxe foncière que vous recevrez, sera différente au niveau du taux d'imposition communal. En effet, les modes de calcul ont changé, le taux de la commune comprend dorénavant les parts communale et départementale, auparavant dissociées sur l'avis d'imposition de taxe foncière.

ATELIERS JEUNES

La commune organise un atelier jeune, principalement pour des travaux de peinture, du 25 au 29 Octobre 2021. Chaque jeune sera rétribué 90€ pour 20h de travail.
Alors si tu as entre 16 et 18 ans et que tu souhaites participer à cet atelier, merci de te faire connaître soit en venant à la mairie, soit en appelant la mairie au 05 59 83 20 21, soit en envoyant un mail mairie@bougarber.fr , **avant le 8 Octobre 2021**, en renseignant ton nom, ton numéro de portable et ton adresse mail.
La sélection se fera par tirage au sort à la mairie.
Les élus de la commune invitent les jeunes à porter des initiatives dans un esprit d'ouverture, de respect et de tolérance, n'hésite plus à t'impliquer !

C'est la rentrée !

Ca y est c'est la rentrée ! Les enfants après 2 mois de vacances bien méritées ont retrouvé le chemin de l'école ! Le protocole sanitaire est encore d'actualité, en espérant tout de même qu'il puisse être allégé dans les semaines à venir.
Les travaux de création de la classe supplémentaire se poursuivent. L'escalier extérieur été mis en place. Le planning des travaux est pour le moment bien tenu.

L'escalier extérieur répond aux normes de sécurité incendie exigée pour les ERP

PRÊT DE BROYEUR

L'agglomération de Pau prête à titre gratuit des broyeurs de végétaux. Vous pouvez ainsi broyer les petites branches à la maison pour profiter de cette matière première, plutôt que de l'évacuer en déchetterie. En effet, le broyat peut être transformé en paillis ou intégré au compost.

Pour emprunter gratuitement un broyeur de végétaux, assister à une réunion d'information d'une heure sur l'utilisation du broyeur et les bonnes pratiques de jardinage est également obligatoire. Alors, n'hésitez pas à vous renseigner au 05.59.14.64.30.

Etat-Civil 2021

Naissances

- 16 Avril : Joey LAVAL
- 19 Mai : Lucie LASSUS-LIRET
- 1er Juin : Line PÉCANTÉ
- 2 Juillet : Yumee RAMEAU
- 23 Juillet : Alice CHARON
- 5 Août : Maé ROJO

Mariages

- 15 Mai : Clément LOIZON et Charlotte MIDON
- 17 Juillet : Laurent CARRETTE et Françoise DARD

Décès : - 4 Mai : Fernande BEDOU - 8 Mai : Marie LUBY dit LAGRILLE - 20 Mai : Jeanne LECOQ

- Coin des associations -

Association Fusain

Ça y est, c'est la rentrée ! Fusain reprend les ateliers hebdomadaires d'arts plastiques du mercredi avec un programme riche en découverte et en création.

Démarrage le 15 septembre 2021 jusqu'au 15 juin 2022, à la salle des associations. Deux groupes sont ouverts aux enfants, de 14h à 16h pour les 7-12 ans et de 16h30 à 17h30 pour les plus jeunes (4 -6 ans). La participation demandée est de 110€/trimestre + adhésion 5€. Renseignements & inscriptions

LOISIRS GYM

Comme pour tous, notre association a vu son fonctionnement quelque peu perturbé la saison écoulée. Cependant, nous avons tout de même maintenu à flots (sans jeu de mots) quelques activités. Nous parlerons de tout cela au cours de l'assemblée générale qui se tiendra aux Arcades le samedi 23 octobre, mais nous y reviendrons...

En attendant la saison 2021/2022 démarre dès ce mois de septembre, avec quelques **MARCHES** et **RANDOS** (plaine ou montagne) et bien sûr, avec la reprise de la **GYM le mercredi soir 8 septembre à 18h40, salle des Arcades.**

Évidemment, pour toutes les activités, le PASS sanitaire est obligatoire.

Pour de plus amples renseignements, appeler :

Evelyne TOULET (05 59 77 02 30) ou Monique SAVÉ (05 59 77 02 43)

- RAPPEL-

HORAIRES CITY STADE ET FRONTON

Merci de respecter les horaires :
En semaine : 9h – 12h / 14h – 19h
Samedi: 10h – 12h / 15h – 19h
Dimanche: 10h – 12h

L'utilisation des installations communales permet des moments de partage et d'animation dans le village. Cependant, le bien vivre ensemble est une affaire de tous, ayons le sens du civisme, respectons la tranquillité de nos voisins

HORAIRES TONTE-JARDINAGE-BRICOLAGE

- Les jours ouvrables, de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h
- Les samedis, de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Les dimanches et les jours fériés, de 10h à 12h.

FONTAINE DE JOUVENCE

Une réunion est organisée le vendredi 1er octobre à 18 heures à la salle des arcades.

Elle est destinée à recueillir les souhaits, suggestions ou propositions qui permettront d'offrir aux membres de l'association différentes activités à partir de novembre 2022.

Toutes les personnes intéressées, quel que soit leur âge, sont invitées à y participer afin d'enrichir les débats par leurs idées et leur souhait de redynamiser dans la diversité et la nouveauté la vie sociale de la commune.

A noter dans vos agendas également, le 15 Octobre, à 14h30 se tiendra à la salle des Arcades un atelier de prévention routière destiné à toute la population.

PAROISSE SAINTE-QUITTERIE

Le patrimoine communal est riche et diversifié. Outre la majestueuse porte, vestige de la bastide que fut Bougarber, l'église est une merveille d'équilibre et de simplicité.
La statuaire y est riche et de bonne facture.
Toutefois, peu à peu la marche inexorable du temps en altère les matériaux. Des restaurations sont aujourd'hui indispensables. Parfois des actions urgentes sont même à envisager.
C'est notamment le cas pour la statue de l'archange Saint Michel qui justifie des travaux importants à très brève échéance.
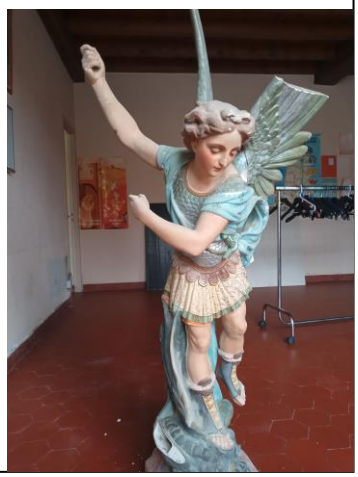
C'est pourquoi nous sollicitons aujourd'hui les habitants de Bougarber et faisons appel à la générosité publique afin de nous aider à mener à bien ces opérations de restauration et de sauvetage de l'un des joyaux de notre patrimoine.
Pour tout renseignement contacter Mme Sylvie Bourdalé (06 83 19 52 44)